

Etat Civil

Le 08 février 2020, est décédé Yvon BARRAS à l'âge de 88 ans.



La Giboyeuse Blarsoise

La Giboyeuse Blarsoise organisera le dimanche 08 mars prochain à midi, son banquet annuel à la salle des fêtes de Blars.

Les chasseurs seraient heureux de vous compter parmi eux.

Vous recevrez prochainement une invitation plus détaillée ainsi que le menu, pour vous permettre de vous inscrire.

Ce banquet sera concocté par Chambon traiteur.

LES SERVICES ET CONTACTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Bibliothèque Pajatoutage

-> mardi : de 17h à 18h30
-> mercredi : de 10h à 12h30 et de 15h30 à 18h30
-> vendredi : de 17h à 18h30
-> samedi : de 10h à 12h30

Maison communautaire
05 65 53 60 07
<http://bibliotheque.cc-labastide-murat.fr>



Grain de Malice

Un multi-accueil ouvert aux enfants de 0 à 4 ans
-> du lundi au vendredi de 8h à 18h30 à la Maison communautaire

☎ 05 65 53 60 07

Le Relais d'assistants maternels est un lieu d'écoute et de soutien sur le développement de l'enfant
-> mercredi à Labastide-Murat et jeudi à Montfaucon de 9h à 12h30

☎ 06 07 60 24 67



Service enfance / jeunesse

Ludicausse accueille les enfants de 3 à 11 ans les mercredis et les vacances scolaires (sauf Noël)
-> les mercredis de 12h à 18h30
-> pendant les vacances du lundi au vendredi de 8h à 18h

Projet ados : des animations sont organisées au cours de l'année pour les jeunes de 11 à 17 ans

☎ 06 12 60 53 36



Maison France Services

Un accompagnement dans vos démarches : emploi, retraite, famille, santé, logement, énergie, accès au droit
Accueil sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf mercredi)

☎ 05 65 20 08 50



Maison de santé

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 (17h le vendredi)
Liste des professionnels de santé sur www.cc-labastide-murat.fr

☎ 8 rue Saint-Jacques
Labastide-Murat

☎ 05 65 20 68 68



Portage des repas

Un service proposant des menus variés, livrés directement à domicile.

☎ 0 805 69 69 46

🌐 www.lotaideadomicile.com



Office du tourisme

Ouvert les lundis, mercredis, jeudis de 9h à 17h30 et en juillet et août le mardi aux mêmes horaires et les samedis et dimanches matins.

📍 9 place de la mairie
Labastide-Murat
🌐 www.tourisme-labastide-murat.fr
☎ 05 65 21 11 39



Transport à la demande

Il vous permet de bénéficier de trajets à coûts réduits depuis votre domicile jusqu'à Labastide-Murat et Cahors.

🌐 www.cc-labastide-murat.fr



Animations

Saison culturelle, circuit de bourg, chantiers participatifs, cinéma itinérant...

🌐 www.cc-labastide-murat.fr



Communauté de communes du causse de Labastide-Murat
Maison communautaire - 8 grande rue du causse
Labastide-Murat - 46 240 Coeur-de-Causse
www.cc-labastide-murat.fr / 05 65 20 08 50



La gazette Blarsoise

2020

IER TRIMESTRE

MAIRIE DE BLARS

Le Bourg

46330 BLARS

05 65 31 30 81

07 88 35 29 83

mairie.blars@orange.fr

www.Blars.fr

Le Mot du Maire



Mes chers concitoyens,

Ce début d'année 2020 marque la fin du mandat que vous nous avez confié en 2014.

C'est la période où nous faisons le point sur toutes les réalisations et tous les projets que nous avons menés pendant ces six dernières années.

Ce bilan nous permet d'analyser notre action et d'identifier les secteurs où nous aurions pu être meilleurs pour fournir un service qui soit encore plus conforme aux attentes de la majorité d'entre vous.

La dernière parution de notre bulletin municipal, pour ce mandat, me donne l'occasion de remercier très sincèrement tous les bénévoles qui ont effectué une foule de petits travaux qui ne sont ni visibles ni spectaculaires, mais qui

agrémentent au quotidien la vie de la commune.

Merci également à toute l'équipe municipale qui a œuvré pendant ces six années en donnant du temps pour la commune et en gardant une grande motivation pour faire aboutir nos projets.

Je tiens à renouveler mes remerciements à toute la population pour sa confiance et sa fidélité.

Je souhaite dire à tous les élus que j'ai apprécié leur collaboration et que l'expérience que nous avons vécue ensemble est riche d'enseignement. Elle nous permettra très certainement de construire un avenir encore meilleur.

Jean-Louis Poujade

SOMMAIRE :

- Le mot du Maire.
- Opération village propre.
- Les Finances de la commune.
- Bilan de la vie communale 2014/2020
- Les infos du SYMICTOM
- Consignes de tri
- Etat civil
- La Gyboyeuse Blarsoise
- Les services et contacts de la communauté de communes

Opération village propre

La Municipalité vous propose un grand nettoyage de printemps !

Le prestataire qui a été contacté, vous propose de ramasser gratuitement toutes les ferrailles à l'endroit où elles se trouvent.

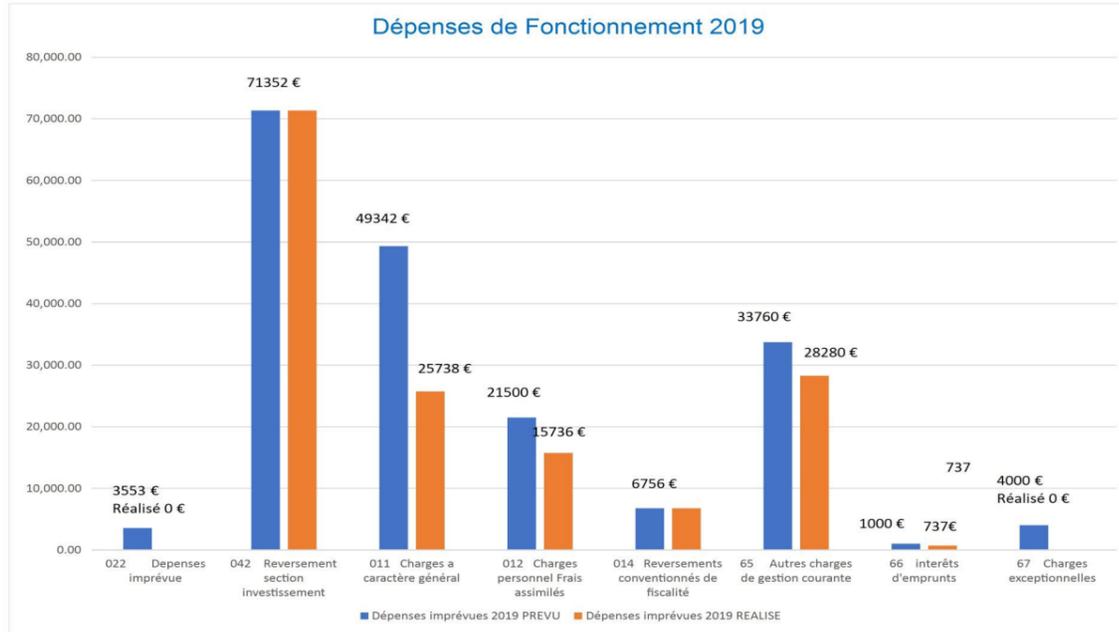
Profitez de cette opportunité pour vous débarrasser de vos carcasses de voitures, machines à laver, réfrigérateurs et ferrailles en tous

genre.

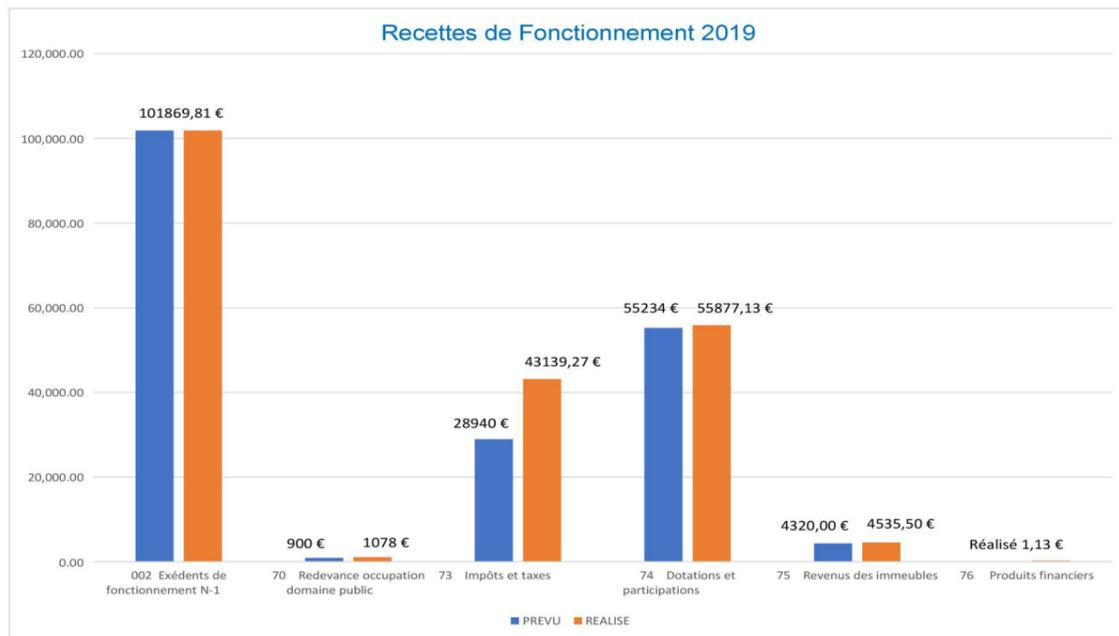
Pour valider cette opération merci de prendre contact avec le secrétariat de la mairie avant le 10 mars 2020.

tel : 05 65 31 30 81
07 88 35 29 83





Le compte administratif a été voté à l'unanimité par le conseil municipal le 18 février 2020



LES TEXTILES, LINGE DE MAISON, CHAUSSURES (* TLC) ILS SE RECYCLENT AUSSI

Une seconde vie pour les TLC* même usés ou déchirés c'est possible

QUOI RECYCLER ?



Petits Vêtements : Bonnet, chaussettes, collant, écharpe, gants, lingerie ...

Grands Vêtements : Chemise, pantalon, pull, jupe, jeans, t-shirt ...

Linge de maison : Torchon, drap, serviette, nappe en tissu ...

Chaussures : Escarpins, sandales, bottes, baskets ...

Tous les vêtements et linge se déposent **PROPRES et SECS**, même s'ils sont usés.

Les chaussures s'attachent **PAR PAIRE**. Tout est placé dans un **SAC BIEN FERME**.



Surtout ne pas déposer d'article HUMIDES.

OU DEPOSER LES TLC* ?



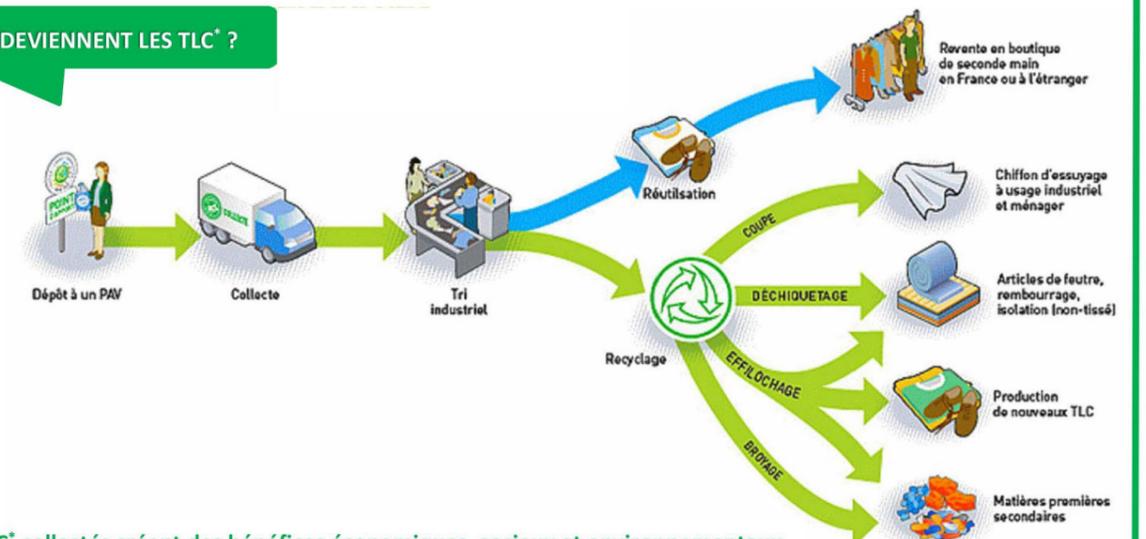
Dans des points d'apport volontaire (*PAV) portant le logo ECO TLC.

- ✓ Un conteneur ou benne dédiée,
- ✓ Une antenne locale d'association,
- ✓ Une collecte occasionnelle à domicile,
- ✓ Une boutique.



Ils sont tous référencés sur www.lafibredutri.fr

QUE DEVIENNENT LES TLC* ?



Les TLC* collectés créent des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux.

Syndicat Mixte du Pays de Gourdon pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères

Zone artisanale 46250 MONTCLERA - Tel : 05.65.21.61.61

Courriel : accueil@symictom.fr - www.symictom.fr - [@symictom.fr](https://www.facebook.com/symictom)



Consignes de tri, c'est simple et facile

PAPIER, CARTON, PLASTIQUE ?

➔

Bac de tri sélectif
Plier les cartons pour éviter tout débordement

DÉCHETS DE SALLE DE BAINS, COUCHES, PAPIER SOUILLÉ, ... ?

➔

Bac d'ordures ménagères
En sacs

LE VERRE ?

➔

Récup'verre
Sans bouchon ni couvercle

LINGE, CHAUSSURES ?

➔

Borne Relais
www.lafibredutri.fr

ENCOMBRANTS, PALETTES, PNEUS, FÉRAILLE, HUILE USAGÉE ?

➔

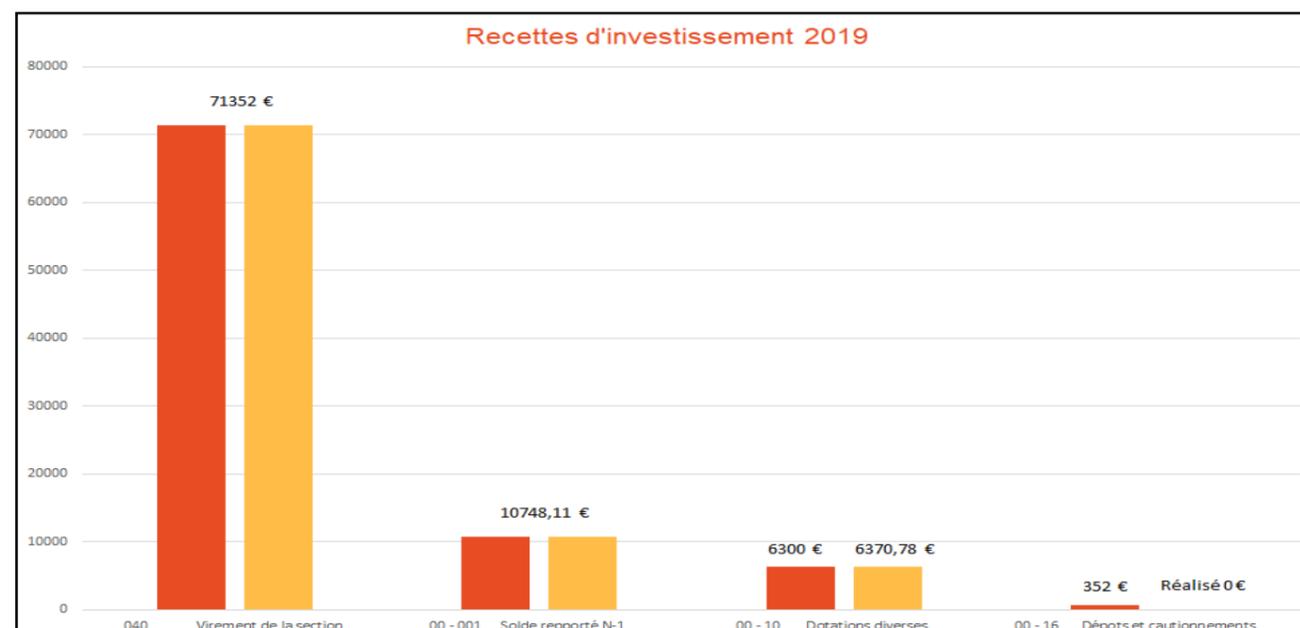
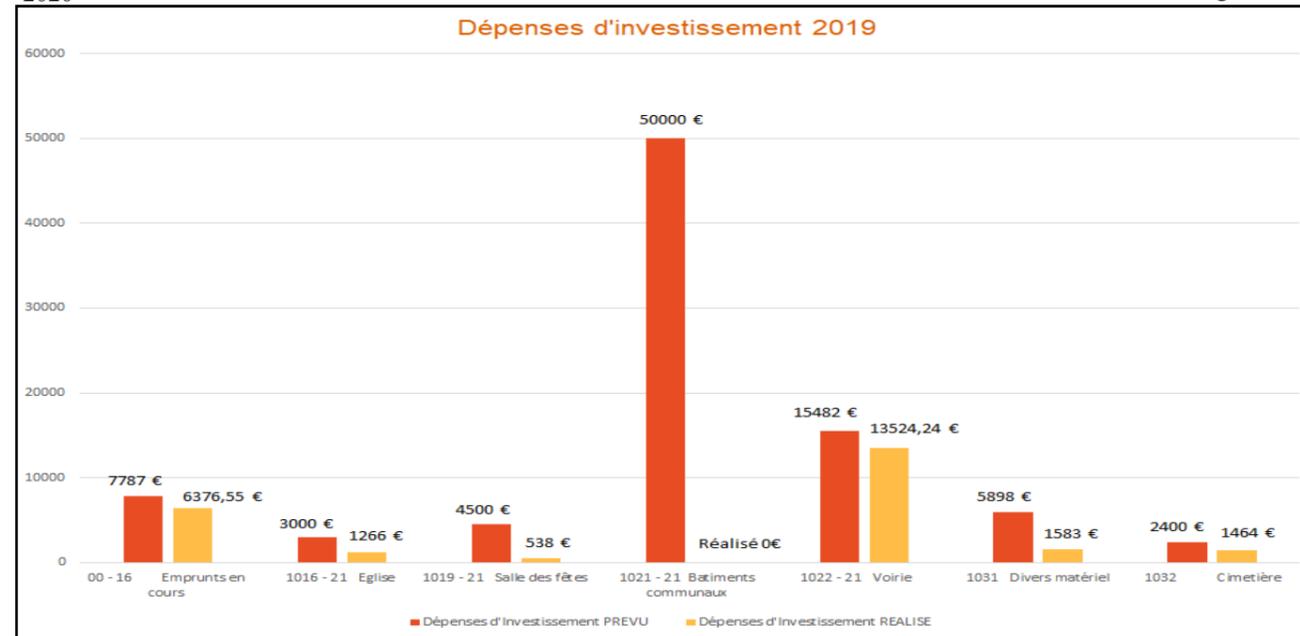
Déchetteries

RESTE DE REPAS ?

➔

Compostage

Syndicat Mixte du Pays de Gourdon pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères
 Zone artisanale 46250 MONTCLERA - Tel : 05.65.21.61.61
 Courriel : accueil@symictom.fr - www.symictom.fr - [@symictom.fr](https://www.facebook.com/symictom)



1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		101 869.81		10 748.11		112 617.92
Opérations de l'exercice	77 599.82	104 631.03	24 752.73	6 722.78	102 352.55	111 353.81
TOTAUX	77 599.82	206 500.84	24 752.73	17 470.89	102 352.55	223 971.73
Résultat de clôture		128 901.02		7 281.84		121 619.18
					Restes à réaliser	11 831.66
					Besoin/excédent de financement Total	109 787.52
					Pour mémoire : virement à la section d'investissement	71 000.00

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnait la sincérité des restes à réaliser,
4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,
5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

19 113.50	au compte 1068 (recette d'investissement)
109 787.52	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Bilan de la vie communale 2014.....2020

Actions réalisées en 2014

- Reprise du dossier de remise aux normes de la salle des fêtes.
- Etude de l'assainissement de la salle des fêtes.
- Achat du terrain pour réaliser l'assainissement.
- Construction du columbarium.

Actions réalisées en 2015

- Revêtement du parking de la salle des fêtes.
- Revêtement de l'impasse des postiers.
- Changement du chauffe eau et de la chaudière de la salle des fêtes.
- Installation de la chambre froide (convention tripartite).
- Création du logo de la commune.
- Création du site internet.
- Reclassement du chemin vieux en voirie communautaire.

Actions réalisées en 2016

- Aménagement de la cuisine de la salle des fêtes, achat du frigo, congélateur, lave vaisselle et machine auto laveuse pour l'entretien des sols.
- Reconstruction du mur de la mairie.
- Réparation du toit de l'église.
- Destruction des végétaux sur l'église.
- Signature du contrat d'entretien pour l'éclairage public.
- Etude pour la nouvelle signalisation locale.
- Début des achats des décorations de Noël.

Actions réalisées en 2017

- Vente du presbytère.
- Remboursement de l'emprunt pour l'enfouissement des réseaux et de l'éclairage public.
- Remboursement de l'emprunt sur la TVA salle des fêtes.
- Remise en état de la voirie communale du centre bourg.
- Installation du radar pédagogique.
- Sécurisation de la cour de la salle des fêtes.
- Aménagement du préau pour le local technique.
- Achat du livre « Objectif Blars » pour offrir aux habitants.
- Achats des décorations de Noël.

Actions réalisées en 2018

- Remise en état du cimetière.
- Entretien de la voirie communale.
- Etude de l'adressage.
- Achat d'un écran et d'un rétroprojecteur pour la salle des fêtes.
- Curage et nettoyage du lac d'Aumière.
- Aménagement et protection des réserves incendie.
- Installation de la signalisation locale.
- Mise en place du WIFI public sur la place du village.
- Achat des décorations de Noël

Actions réalisées en 2019

- Installation de la signalétique pour l'adressage.
- Etude et création des terrains de pétanque.
- Nettoyage de l'escalier de l'église.
- Etude pour l'acquisition d'un défibrillateur.
- Enquête publique pour le PLUI.

Actions réalisées en 2020

- Achat d'un défibrillateur.
- Installation du défibrillateur à la salle des fêtes.

Les infos du SYMICTOM.

Le syndicat mixte de collecte des ordures ménagères gère à ce jour 68 communes pour une population estimée à 27 000 habitants.

Le Symictom est financé par la Taxe des ordures ménagères qui représente à ce jour 10,54 % de notre taxe foncière plus des recettes générées par la vente des produits recyclables sur le marché mondial.

Compte tenu de la position actuelle des pays asiatiques qui n'importent plus de déchets européens, les cours des produits recyclés sont en forte baisse sur les marchés, ce qui entraîne une perte de recette pour le Symictom.

Pour faire face à ses obligations de service, cette organisation va être obligée de relever ses tarifs en 2020. La part de la taxe des ordures ménagères passera de 10,54 % à 10,85 % en zone rurale et de 12,81 % à 13,19 % en zone urbaine.

L'accès à la déchetterie payé par chaque commune passera de 27€ à 30 € par habitant.

Pour limiter l'impact de cette hausse, il faut plus que jamais mettre le bon déchet au bon endroit.

Le SYDED a récupéré en 2019, 43 Kg de verre par habitant, il a en même temps récupéré 10 Kg de verre par habitant dans les bacs recyclables.

Malgré ce dysfonctionnement, cela reste une belle performance en comparaison aux résultats nationaux, mais on peut encore être plus rigoureux pour mieux trier et diminuer encore notre volume d'ordures ménagères pour atténuer les coûts.

Il est également constaté un volume non négligeable de vêtements dans les bacs recyclables.

A cet effet, vous avez à votre disposition à la mairie, pour les vêtements, des sacs transparents qu'il conviendra de déposer dans les bornes blanches. La plus proche est située au carrefour Caniac du Causse / Sénailac sur la route de Labastide Murat.